

## ÉDITORIAL

### Un printemps dans l'action, pour l'École et les services publics

L'École, indéniablement, est à un point de bascule. La crise du recrutement perdure et s'aggrave, les démissions se multiplient, le métier est privé de son sens. Des maux que l'École partage avec d'autres services publics, dans lesquels le gouvernement se refuse résolument à investir pour restaurer l'attractivité des métiers.

Impensable, 10 milliards d'euros de crédits publics, pourtant prévus par la loi de Finance, sont repris. 582 millions d'euros sont retirés à l'école publique, qui manque cruellement de moyens. Rien ne sera donc fait pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage, de rémunération, d'avancement, pour rendre les professions attractives, pour permettre que toutes et tous bénéficient de services publics de qualité. Même le projet ségrégatif « choc des savoirs » contre lequel la Profession est massivement mobilisée, se heurte à la réalité du manque de moyens et nécessiterait de sacrifier des enseignements et des dédoublements. Il doit être abandonné !

Mais la bataille contre l'École du tri social est bien lancée et l'action est à un tournant. Après la réussite des mobilisations massives du 1<sup>er</sup> et du 6 février, il faut convaincre la Profession de la nécessité de nouvelles actions d'ampleur, dans la durée, pour l'École publique, ses personnels et ses élèves.

**Toujours moins d'école, toujours moins de services publics, moins de santé, moins de politiques sociales, refusons l'inacceptable ! Pour les salaires et les conditions de travail, contre la rémunération au « mérite », la FSU avec l'intersyndicale Fonction publique appelle résolument à la grève le mardi 19 mars.**

### Mutations : quelle transparence ?

Transparence sur les résultats, dispositifs d'information aux demandeuses et demandeurs, accompagnement individualisé, qualité du dialogue social : voilà ce que nous promettent les Lignes directrices de gestion académiques. Pourtant, les droits des personnels ont régressé comme jamais avec la loi dite « de Transformation de la Fonction publique ».

Où est la transparence quand le Rectorat refuse de consulter les organisations syndicales sur les règles du mouvement, et se dispense de nous soumettre le projet de circulaire rectorale en amont de sa parution ? Où est la qualité du dialogue social quand le Rectorat reconduit un calendrier excessivement précipité ? En prévoyant la publication des résultats le 3 juin, sans prise en compte de la réalité du fonctionnement des établissements, l'Administration fait bien peu de cas des personnels, dont elle ne craint pas de dégrader les conditions d'affectation. Les syndicats de la FSU restent déterminés à exiger le respect des règles, la transparence dans les opérations de mouvement et l'abrogation de la loi dite « de Transformation de la Fonction publique ».

**Plus que jamais, faites confiance au SNES-FSU, au SNEP-FSU et au SNUEP-FSU pour votre demande de mutation.**

*Maud Ruelle-Personnaz, co-secrétaire générale du SNES-FSU Versailles,  
Bruno Maréchal, co-secrétaire général du SNEP-FSU Versailles,  
Olivier Guyon, co-secrétaire général du SNUEP-FSU Versailles*

## RETROUVEZ TOUS NOS CONSEILS EN VIDÉO !

Dans le souci de toujours mieux vous conseiller et vous accompagner dans le cadre de votre demande de mutation, nous vous proposons une série de vidéos :

→ Principes généraux du mouvement : nombre de vœux, types de vœux, ZR, complément de service...

→ Le fonctionnement du mouvement, nos conseils de stratégie et les erreurs à ne pas commettre.

→ Le fonctionnement de l'extension ; comment l'éviter ?

→ Tous nos conseils pour les participants obligatoires.

→ L'Éducation prioritaire : présentation générale, bonifications d'entrée, bonifications de sortie.

→ Le mouvement spécifique académique.

→ TZR : missions, conditions d'emploi, affectations, indemnités...

→ Formuler ses vœux de zone de remplacement.

→ Quelle stratégie adopter si on est soumis à une mesure de carte scolaire ?

→ Les situations familiales : dans quels cas peut-on les faire valoir et quelle stratégie adopter ?

→ Et d'autres à venir !

Pour retrouver toutes nos vidéos, rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://r.snes.edu/videosIntraVers2024> ou scannez le QR code ci-contre.

Ces vidéos sont un complément à la présente publication. Nous vous invitons donc à visionner celles qui correspondent à

vos situation, pour tenter de mieux comprendre le mouvement intra. Bien évidemment, chaque situation étant unique, il conviendra dans tous les cas de nous contacter pour faire un point précis sur votre demande et vous assurer que votre stratégie est optimale, que vous n'avez pas oublié de pièces justificatives...

Bon visionnage et à très vite par téléphone, par mail ou en visio lors de l'une de nos réunions !

